

Resumé

Ce travail est consacré à l'analyse du conditionnel passé basée sur les données tirées du corpus Intercorp. Le travail vise à déterminer les tendances dans l'emploi du conditionnel passé. Il est divisé en deux parties. La première partie présente une analyse théorique du conditionnel passé qui constitue donc le fond théorique pour l'analyse décrite dans la deuxième partie du travail. La théorie récapitule le fonctionnement du conditionnel passé en français et en tchèque en utilisant les grammaires françaises et les études linguistiques traitant ce phénomène linguistique. D'abord, le premier chapitre décrit la morphologie et les différents types d'emploi du conditionnel passé en français. Ensuite, la théorie polyphonique est présentée. Selon cette théorie, le conditionnel passé porte les marques de polyphonie. En conséquence, il est considéré comme un phénomène polyphonique. De plus, une recherche dans les manuels actuels du français a été faite. Elle a montré que l'explication du conditionnel passé est considérablement simplifiée et en outre l'emploi de la non-prise en charge est dans les manuels examinés complètement omise. A la fin de cette partie, le conditionnel passé en langue tchèque est décrit. Le conditionnel passé, en tchèque, est de plus en plus compris en tant que archaïque.

La partie cruciale de ce travail est l'analyse de trois types d'emploi (l'emploi temporel, l'emploi hypothétique ou modal, l'emploi de la non-prise en charge) du conditionnel passé tirés de trois types des textes (prose, les textes journalistiques et les textes juridiques). Pour chaque type de texte une hypothèse a été désignée. La première hypothèse a supposé la prédominance de l'emploi temporel dans les textes prosaïques, parce que les textes romanesques généralement exigent la chronologie de l'action. Ensuite, la prépondérance de l'emploi hypothétique a été prévue pour les textes juridiques. Dans ce type des textes on parle souvent des faits qui pourraient arriver à certaines conditions. La dernière hypothèse a supposé que dans les textes journalistiques l'emploi de la non-prise en charge serait le plus fréquent. Ce type d'emploi est caractéristique pour le français journalistique où nous l'utilisons afin de décliner la responsabilité de la véracité d'un fait donné.

Comme nous avons déjà dit, le but de l'analyse était de déterminer les tendances dans l'emploi du conditionnel passé ou bien de fixer si le type d'emploi prédominant dépend du type de texte. De plus, un autre objectif de ce travail est de déterminer les tendances dominantes dans la traduction de ce phénomène linguistique en tchèque. En comparaison avec nos hypothèses dans tout les types de textes l'emploi modal est prédominant. Nous pouvons

donc constater que la hypothèse est confirmée uniquement dans les textes juridiques. En ce qui concerne les équivalents tchèques du conditionnel passé, dans la plupart des cas le conditionnel passé a été traduit en tchèque par le conditionnel présent.